



TOURS, le

01 FEV. 2024

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, FONCIERES
ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Service Affaires Juridiques et Assemblées

Association Transparence Citoyenne
Ma dada
dada+request-45233-1f0636de@madada.fr

Objet : Demande de communication de la liste de subventions

Madame, Monsieur,

Par courrier électronique du 25 janvier 2024, vous sollicitez la communication des listes de subventions accordées par le Conseil départemental de 2021 à 2023.

Je vous informe que ces informations sont publiées en ligne dans le compte administratif de la collectivité et sont donc librement accessibles depuis le site internet du Conseil départemental. Aussi, en vertu de l'article L.311-2 du Code des relations entre le public et l'administration, « *Le droit à communication ne s'exerce plus lorsque les documents font l'objet d'une diffusion publique* ».

Vous trouverez donc sur le site www.touraine.fr les listes de subventions demandées en suivant les liens suivants : 2021 et 2022.

Le compte administratif 2023 sera quant à lui publié après son vote à la fin du second trimestre 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
du Conseil départemental d'Indre-et-Loire,
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur général des services par intérim

Stéphanie BONNET